



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11/06/2024

DELIBERATION
n° CA 2024 – 20_e

***Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION)***

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK
*

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 11/06/2024
DELIBERATION n° CA 2024 - 20_e

Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(DIRECTION DY SYSTEME D'INFORMATION)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
21/12/2023	Autres contrats, conventions, accords	900 010	Convention de coopération pour la mise en place du Data Center Régional Occitanie (Drocc) entre l'Université Toulouse Capitole et l'Université de Toulouse Convention N°2023-695-CIF-R-SNUT
30/04/2024	Cessions gratuites de biens meubles	900010	DECISION 2024-01 DSI-SUPPORT : Don d'1 ordinateur portable -- Action Sociale -- Personnel UTC